



ESPACE DE VIE SOCIALE 2023-2026

Association « Les Quatre Saisons » - **Espace** **Enfance** **Jeunesse**



Rue des Quatre Saisons
85520 St Vincent/Jard
Tel : 02 51 90 99 64
accueil@les4saisons.org
www.les4saisons.org

S O M M A I R E

Préambule

1. Qu'est-ce qu'un espace de vie sociale ? page 3
2. L'identité de l'association pages 4 à 10
 - * Son histoire page 4
 - * Ses valeurs pages 4-5
 - * Ses moyens humains pour faire vivre le projet pages 6 à 7
 - * Ses locaux et ses champs d'action page 8
 - * Son rayonnement, ses partenaires, son public pages 9-10

Partie 1 : Bilan du projet 2020-2022

1. Rappel des axes du projet pages 11
2. Les actions réalisées de 2020 à 2022 pages 11 à 13

Partie 2 : Diagnostic partagé du territoire

1. La méthodologie utilisée pour le projet page 15
2. Partage du diagnostic pages 16-17
 - * Le territoire page 16
 - * A la rencontre des acteurs et des habitants pages 16-17
3. Etat des lieux pages 17 à 23
 - * Les caractéristiques du territoire de Jard et de St Vincent pages 17 à 20
 - a) La population page 17
 - b) L'habitat et le cadre de vie page 18
 - c) La vie économique et l'emploi page 18
 - d) La mobilité pages 18-19
 - e) Les équipements de proximités page 19
 - f) La place des acteurs pages 19 à 21
 - i. Le tissu associatif page 19
 - ii. Les partenariats pages 20-21
 - * Les besoins et les enjeux pages 21 à 23

Partie 3 : Plan d'action de l'Espace de Vie Sociale 2023-2026

- * Introduction page 25
- 1. Le projet 2023-2026 page 26
- 2. L'échéancier pages 26 à 30
- * Conclusion page 31
- * Budget page 32

Annexes pages 33 à 49

Réf. 10-115 - Maj : 09 2022

Caisse
d'Allocations Familiales

ATTESTATION POUR LE RENOUELEMENT D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIERE SIGNEE AVEC LA CAF

NOM DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE, L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE, L'ETABLISSEMENT PUBLIC, L'ENTREPRISE
PRIVEE OU L'ASSOCIATION (GESTIONNAIRE) :

ASSOCIATION LES QUATRE SAISONS

ADRESSE : Rue des 4 Saisons

85520 ST VINCENT SUR JARD

Je soussigné (e) Lauryne GAUDET

agissant en qualité de Présidente

certifie qu'aucun changement concernant (case à cocher) :

- ☒ l'autorisation de fonctionnement / d'ouverture
- ☒ les champs de compétence (pour les EPCI)
- ☒ les statuts (pour les associations et les EPCI)
- ☒ le numéro de SIREN / SIRET
- ☒ les coordonnées bancaires ou postales

n'est intervenu depuis la signature de la précédente convention.

Attestation délivrée le 11/10/2022

Signature :

Association "Les 4 Saisons"
Rue des 4 Saisons
85520 ST VINCENT/JARD
Tél 02 51 90 99 64
E-mail : accueil@les4saisons.org

En cas de modification de l'un des points ci-dessus, merci de transmettre au service des
Aides Financières Collectives de la Caf de la Vendée les justificatifs concernés.

Réservé CAF – SAFIR AFC	
N° Sias :	
Nature de l'aide	
Famille de pièces	Monter la convention
Type de pièces	Attestation de non changement



109 Bd Louis Blanc
TSA 50 010
85527 LA ROCHE-SYON
CEDEX 9

www.caf.fr

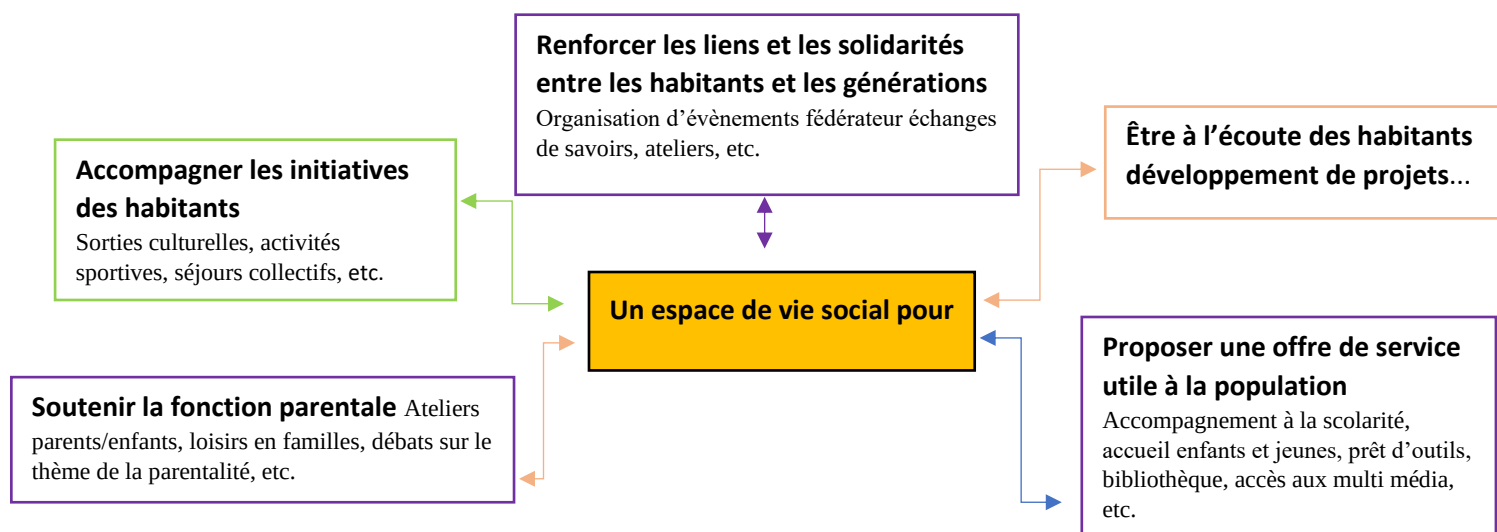
PREAMBULE

1) Qu'est-ce qu'un espace de vie sociale ?

Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité, gérés par des associations, qui développent des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Il contribue à l'enrichissement de la vie locale



Un premier label obtenu en avril 2019 s'est mis en place dans un contexte particulier. Des actions concrètes ont été réalisées la première année. La crise Sanitaire avec les différents confinements en mars 2020 puis avril 2021 couplés avec des protocoles contraignants n'ont pas permis l'exécution des actions planifiées de façon optimale. Des actions ont été aménagées voire annulées.

De plus, le constat sur ce premier label est que certains de nos axes étaient en dehors de notre champ de compétences. Il manquait, également, de soutien tant d'un point de vue associatif que de la part des élus locaux.

Aussi, afin de redéfinir une base sereine et partagée, avec l'appui de notre conseillère CAF, il a été fait le choix de faire appel à la Fédération des Centres Sociaux de la Vendée. Monsieur Moreau nous a ainsi accompagné de la fin janvier à la fin juin 2022 sur :

- le diagnostic partagé de territoire,
- la redéfinition de nos priorités et nos savoir-faire,
- la définition de nos axes pour le projet 2023-2026.

2) Identité de l'association :

Son histoire

Avant la création de l'association, la commune de Jard-sur-Mer avait son propre accueil de loisirs. En 1998, celui-ci a fermé ses portes. Cela a entraîné une discussion avec la commune de Saint-Vincent-sur-Jard. En 2002/2003, les communes se concertent autour de l'ouverture d'un moyen de garde via le Contrat Temps Libre. Celui-ci se concrétise en juillet 2005 avec la création de l'association « Les Quatre Saisons ».

Ces 2 communes ont confié la mission d'intérêt général à l'association. Cela a permis l'ouverture d'un accueil de loisirs, mais, seulement sur la saison estivale. En 2006, cet accueil continue son développement avec une extension pour l'accueil des jeunes (collégiens, lycéens).

En 2008, les communes de Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard ont développé une politique globale sociale pour l'enfance et la jeunesse sur leur Territoire en créant un équipement de loisirs de qualité et en confiant la gestion éducative, pédagogique et financière à l'association « Les Quatre Saisons ». Cet accueil de loisirs est désormais ouvert toute l'année et pour les enfants de 3 à 17 ans.

En janvier 2021, l'association qui n'arrive plus à toucher les jeunes lycéens prend la décision de modifier son accueil de loisirs 3/17 ans en accueil 3/15 ans. Pour les lycéens, l'association souhaite développer d'autres actions afin de mieux répondre à leurs attentes (sortie à la journée, accompagnement à la rédaction de CV et lettre de motivation, etc.).

Ses valeurs défendues

L'égalité :

L'égalité est un principe à valeur constitutionnelle. L'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose que "la loi doit être la même pour tous". Les personnes dans la même situation doivent être traitées de manière identique.



La démocratie :

Elle est liée à l'égalité en dignité et en droits. Elle donne des droits à chacun, mais elle crée des devoirs, le premier d'entre eux consistant à respecter les droits des autres. Elle donne à chacun le pouvoir de participer aux décisions collectives. Elle se nourrit d'une citoyenneté active dont elle favorise l'exercice. En France, elle s'incarne institutionnellement dans la République. La découverte de la démocratie et son apprentissage passent par la découverte, l'apprentissage et l'exercice progressif de la citoyenneté par les enfants et les adolescents.



La liberté :

La liberté, dans l'absolu, c'est la possibilité pour l'individu d'agir sans contrainte. En réalité, la liberté n'est toujours que relative, l'égalité supposant que chacun respecte la liberté des autres : liberté/égalité/fraternité sont les trois volets indissociables du triptyque républicain. L'autonomie, c'est l'absence de dépendance ; c'est en fait la capacité de l'individu à se déterminer lui-même. Condition nécessaire à l'exercice de sa liberté, l'autonomie est une conquête progressive qu'il faut permettre et accompagner dès l'enfance pour assurer à chacun l'exercice de sa liberté dans le respect de la liberté des autres.

**La solidarité :**

La solidarité, c'est la volonté d'interpréter positivement l'interdépendance des individus et des groupes humains : elle implique la réciprocité et s'exprime par l'échange, l'entraide et le partage des connaissances comme des richesses. Elle s'apprend par des pratiques collectives.

**La laïcité :**

La laïcité est une valeur liée au respect mutuel. La laïcité va au-delà de la tolérance : elle invite à comprendre et non seulement à admettre. Elle implique cependant de lutter contre toute atteinte à l'intégrité des personnes et contre toute idéologie contraire aux droits de l'Homme et de l'Enfant. La laïcité a bien entendu une dimension institutionnelle puisqu'elle est inscrite dans la Constitution française. Elle a aussi une dimension éthique et déontologique : elle se traduit dans les comportements et dans les attitudes. Elle a enfin une dimension éducative : elle implique de respecter « l'éduqué » tout en exigeant de lui les efforts indispensables au développement de son autonomie

Ses moyens humains pour faire vivre le projet

a. L'équipe permanente de l'EVS :

L'équipe permanente répartie sur les différents pôles d'activités connaît des changements en ce début d'année 2022. L'organigramme qui suit récapitule les effectifs de l'année 2021, date du renouvellement de l'EVS jusqu'en mars 2022.

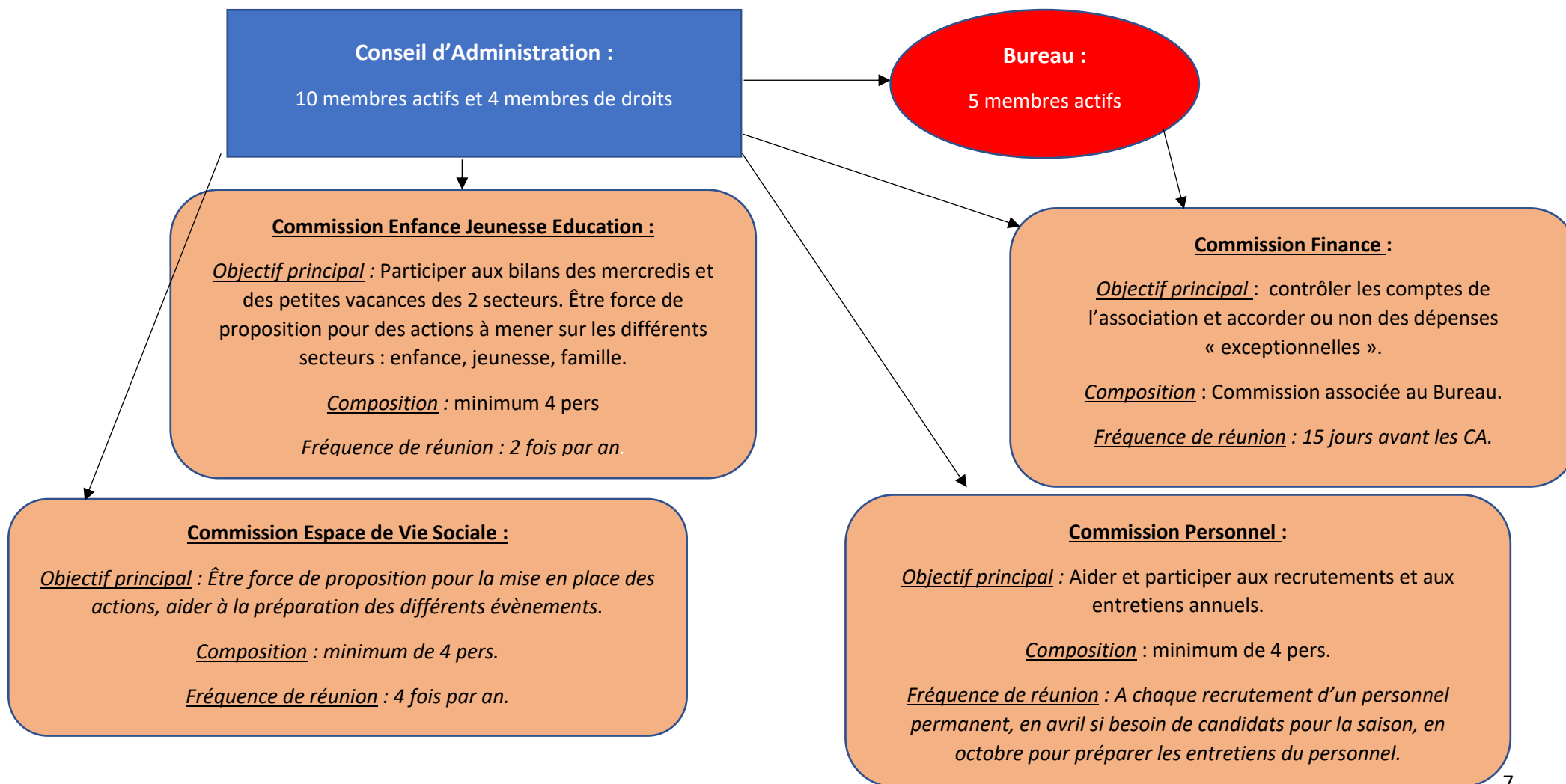
Nom	Poste	Diplomes	Missions	Contrat	Grille	TP EVS
BARBARIT Maxime	Directeur des Projets	BPJEPS APT, Certificat Complémentaire Direction d'un accueil collectif de mineurs	- Animation du projet éducatif global de l'association les 4 saisons par la gestion des projets de la structure dans les aspects humains, pédagogiques techniques et financiers. - Management de la gestion administrative, budgétaire et financière du service. - Mission recherche et prospectives - Mise en place de projets innovants, extérieurs à la structure dans les aspects techniques, pédagogiques et financiers.	CDI	E	0,50 ETP
BOITTIAUX Linda	Adjointe de direction	CAP Petite Enfance, Capacité en droit, BPJEPS LTP	- En lien avec le projet éducatif de l'association les 4 Saisons, vous participerez à la mise en œuvre et animerez le projet de l'association sur l'ALSH (3 -15-ans). Vous agirez pour le développement des politiques éducatives et leurs actions à destination de l'enfance du territoire en lien avec les objectifs de la Mission d'intérêt général et du Contrat Enfance Jeunesse. - Vous coordonnerez les activités, la gestion administrative, financière, humaine, pédagogique et technique dans le cadre des protocoles de la structure. Vous en assurerez la coordination des interventions et des planifications ainsi que la gestion administrative, financière, humaine, pédagogique et technique. - Concevoir, organiser et gérer des projets d'animation avec les équipes éducatives. - Développer des projets et des actions en direction des enfants et des parents. - Créer, développer et entretenir les partenariats éducatifs locaux et institutionnels dans le cadre des projets associatifs, et celui de la refondation de l'école - Manager l'équipe d'animation. - Participer au recrutement, à la formation continue et l'encadrement du personnel d'animation du secteur enfance en accord avec le directeur de la structure.	CDI	D	0,20 ETP
HINGOUET Véronique	Comptable	Gestionnaire de paie, Capacité en droit, BAFA	Comptabilité, paie, contrats de travail, élaboration et suivi des budgets.	CDI	E	0,10 ETP

Et voici l'équipe permanente effective depuis avril 2022.

Nom	Poste	Diplomes	Missions	Contrat	Grille	TP EVS
Boittiaux Linda	Directrice des Projets	BPJEPS LTP, CAP Petite Enfance, Capacité en droit	- Animation du projet éducatif global de l'association les 4 saisons par la gestion des projets de la structure dans les aspects humains, pédagogiques techniques et financiers. - Management de la gestion administrative, budgétaire et financière du service. - Mission recherche et prospectives - Mise en place de projets innovants, extérieurs à la structure dans les aspects techniques, pédagogiques et financiers.	CDI	E	0,50 ETP
REVELEAU Angéline	Adjointe de direction	BPJEPS LTP	- En lien avec le projet éducatif de l'association les 4 Saisons, vous participerez à la mise en œuvre et animerez le projet de l'association sur l'ALSH (3 -15-ans). Vous agirez pour le développement des politiques éducatives et leurs actions à destination de l'enfance du territoire en lien avec les objectifs de la Mission d'intérêt général et du Contrat Enfance Jeunesse. - Vous coordonnerez les activités, la gestion administrative, financière, humaine, pédagogique et technique dans le cadre des protocoles de la structure. Vous en assurerez la coordination des interventions et des planifications ainsi que la gestion administrative, financière, humaine, pédagogique et technique. - Concevoir, organiser et gérer des projets d'animation avec les équipes éducatives. - Développer des projets et des actions en direction des enfants et des parents. - Créer, développer et entretenir les partenariats éducatifs locaux et institutionnels dans le cadre des projets associatifs, et celui de la refondation de l'école - Manager l'équipe d'animation. - Participer au recrutement, à la formation continue et l'encadrement du personnel d'animation du secteur enfance en accord avec le directeur de la structure.	CDI	D	0,20 ETP
HINGOUET Véronique	Comptable	Gestionnaire de paie, Capacité en droit, BAFA	Comptabilité, paie, contrats de travail, élaboration et suivi des budgets.	CDI	E	0,10 ETP

b. L'équipe bénévole :

Elle participe activement à la mise en vie du projet tant dans sa construction que dans sa gestion ou l'animation lors des différentes manifestations. Le conseil d'administration est en annexe 1.



Les locaux et ses champs d'actions.

Notre structure est située sur la commune de Saint-Vincent-sur-Jard à proximité de l'école publique du Marronnier. Ce bâtiment est la propriété du Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse qui le met à disposition de l'association.



L'association développe 3 champs d'actions :

L'Espace Enfance

est un lieu convivial et de détente adapté aux enfants de 3 à 11 ans (Maternelles, Élémentaires). Plusieurs animations leurs sont proposées : activités manuelles, sportives, artistiques et culturelles, activités thématiques, séjours, etc.

L'ouverture de cet espace se fait tous les mercredis et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Espace Pré-ados/ados

est ouvert à tous les jeunes de 9 à 15 ans (CM1, CM2, Collégiens). Différents espaces conviviaux leurs sont mis à disposition ainsi que des activités manuelles, sportives, culturelles et culinaires, des sorties, séjours, etc. Ils ont accès à un baby-foot, un billard, un coin détente, un plateau sportif...

Son ouverture se fait sur les mercredis (hors vacances scolaires) et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 13h30 à 18h00. Cet espace peut également être ouvert les samedis hors vacances selon les projets en cours (Exposcience, cinéma d'animation, etc.)

L'espace de vie sociale

Cet agrément permet d'avoir sur le Territoire un lieu ressource connu et reconnu pour soutenir, guider et aiguiller si possible les habitants, les associations locales. L'association a déjà des actions annuelles comme la journée du jeu, le rallye vélo, ces fêtes d'été, etc.

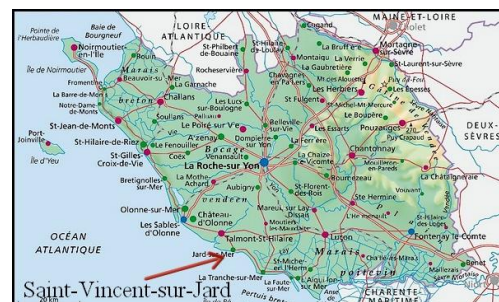
Avec celui-ci, l'association s'est fixé plusieurs objectifs :

- accompagner les initiatives des habitants
- renforcer les liens et les solidarités entre les habitants et les générations
- soutenir la fonction parentale
- soutenir et proposer les offres de services utiles à la population

Son rayonnement

Le rayonnement se situe exclusivement sur le territoire de Saint- Vincent-Sur-Jard et de Jard-Sur-Mer.

Mais l'Espace Enfance Jeunesse touche, également, les familles des communes partenaires (Le Bernard, Saint-Hilaire-La-Forêt et Avrillé) ainsi que la commune de Longeville-sur-Mer qui participent aux actions culturelles, sociales et ludiques.



Ses partenaires

Public/habitants	Etat des lieux des besoins et attentes du public, participation aux actions menées.
Communes	Deux types de conventions existent : Un soutien financier, le partage de projets et une mise à disposition des locaux par le Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse via la convention de partenariat dans le cadre de la Mission d'Intérêt Général confiée à l'association. Des conventions de prestation de service sont signées avec les communes partenaires afin que les familles bénéficient des avantages et du tarif dit « Commune ».
Associations	Les diverses associations locales apportent un complément autour d'actions communes par leur richesse culturelle, sportive, artistique ou environnementales, mais, également sont source de mutualisation (locaux/matériel/bénévoles etc.).
Institutionnels	La CAF est l'un des soutiens majoritaires à l'association les Quatre Saisons tant d'un point de vue financier que dans le partage du projet.
Prestataires	Professionnels extérieurs appelés pour animer diverses activités spécifiques (yoga, animateur numérique, journée jeu, etc.)
REAAP	Participation aux différents groupes de travail autour des questions liées à la parentalité.

Le public

L'association compte pour l'année 2021, 294 familles adhérentes. Ce sont des familles issues des communes de Jard-sur-Mer et de Saint-Vincent-Sur-Jard mais également des communes partenaires (Le Bernard, Saint-Hilaire-La-Forêt et Avrillé) ainsi que des communes environnantes. (Annexe 5)

Jard/St Vincent :

77 enfants dont 49 familles.

- 54 % QF situé entre 901 et >1200
- 43 % QF situé entre 0 et 900
- 3 % MSA

46 jeunes dont 41 familles

- 67 % QF situé entre 901 et >1200
- 26 % QF situé entre 0 et 900
- 7 % MSA

Toutes les familles confondues :

228 enfants dont 156 familles.

- 69 % QF situé entre 901 et >1200
- 31 % QF situé entre 0 et 900
- 2 % MSA

109 jeunes dont 96 familles

- 70 % QF situé entre 901 et >1200
- 26 % QF situé entre 0 et 900
- 4 % MSA

Les activités proposées, tout au long de l'année sur la structure, sont des activités culturelles, sportive ou bien encore de loisirs. Pour y participer, les familles doivent adhérer et remplir un dossier d'inscription.

L'association, par le biais de son espace de vie sociale, organise en parallèle des actions en partenariat ou non avec des associations locales (fêtes, « vide ta chambre », rallye Vélo, journée du jeu, nettoyage des plages, etc.). Ces actions touchent en moyenne entre 50 à 200 participants.

Partie 1 : bilan du projet 2020-2022

1) Rappel des axes du projet

Le projet initial était composé d'une huitaine d'actions annuelles réparties sur 5 grands axes :

- ❖ Axe 1 : Inclusion socialisation
- ❖ Axe 2 : Soutien à la fonction parentale
- ❖ Axe 3 : Développement des services facilitant l'organisation de la vie quotidienne
- ❖ Axe 4 : Appropriation de son cadre de vie
- ❖ Axe 5 : Renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité

2) Les actions réalisées de 2020 à 2022

Axe EVS	Actions réalisées	Quantitatif
Inclusion et socialisation <i>Développer des actions facilitant la rencontre des habitants.</i>	Journée du jeu 2020	Cette manifestation a accueilli environ 200 personnes tout au long de la journée en 2019 et 140 en 2020. Nous avons touché sur ces 200 personnes environ 60 % d'enfants et de jeunes et 40 % de parents et/ou grands-parents. Action en partenariat avec les FRANCAS.
	Fêtes d'été 2020-2022	Actions incontournables de la saison estivale et l'un des moments importants de l'année en termes d'échanges et de partage avec les familles. Elles réunissent les enfants, les parents, les grands-parents, l'équipe de responsables et d'animation ainsi que les bénévoles associatifs et élus locaux. Elles touchent environ 50 personnes. En 2020 et 2021, avec le contexte sanitaire, cela a été fait sous forme d'expositions ouvertes exclusivement aux familles utilisatrices.

Inclusion et socialisation <i>Développer des actions facilitant la rencontre des habitants</i>	Nettoyage de plage Et Sortie « Pêche à pied » 2022	Deux actions nouvellement mises en place avec l'Association de Défense du Littoral Jardaïs cette année. Lors de ces rencontres, le public présent est sensibilisé aux problématiques environnementales existantes sur notre Territoire ainsi qu'à la découverte ou redécouverte de la faune et flore. 80 personnes ont participé au « nettoyage des plages » et 55 participants pour la sortie « Pêche à pied ».
	Actions intergénérationnelles avec l'EHPAD 2020-2022	Correspondance régulière avec les résidents de l'EHPAD. Les enfants de l'ALSH ont réalisé divers supports racontant leur vie quotidienne. Cela est transmis par la poste (4 à 5 envois).
Soutien à la fonction parentale <i>Développer des actions de parentalité</i>	Temps de médiation et de débats philo ALSH et jeunesse 2020-2021	Des sujets sont abordés tels que : l'amitié, la famille, la Loi, égalité filles/garçons, etc. Ces temps d'échanges ont pour objectif de soutenir la fonction parentale à travers des ateliers de discussions et d'échanges sans "le regard" de l'autorité parentale. Les enfants et les jeunes peuvent s'exprimer en toute liberté.
	Soirées ou cafés débat à destination des parents et adolescents en lien avec le REAAP local. 2020-2021-2022	Nous avons intégré le REAAP local de manière concrète à partir du mois de mars 2021. En juin 2021, nous avons été partenaire d'une action autour des écrans et réseaux sociaux. Ceux-ci vont voir le jour en 2022 au rythme de 6 par an animé conjointement par la communauté de communes et les acteurs de la vie locale (associations d'accueil de loisirs, d'EVS, CCT, etc.). Notre premier café parent a eu lieu le 14/06/2022 avec une thématique autour de la communication au sein de la famille.
	Temps d'animation ouverts aux parents et enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs : Exposcience 2021	Depuis le début du mois de juin, nous avons lancé un projet ouvert à tous autour du cinéma d'animation les samedis matin. Il réunit actuellement 6 personnes 5 enfants de 9 à 11 ans et 1 adulte de plus de 60 ans. Durant les 3 semaines de confinement en avril 2021, nous avons réalisé la promotion d'activités à faire avec son enfant sur notre page Facebook. Nous avons communiqué une action par jour de manière générale, celle-ci était partagée 3 à 4 fois et récoltait une douzaine de likes.

Développement de services facilitant l'organisation de la vie quotidienne Favoriser la mobilité des habitants	Service de transport pour accéder à l'ALSH / Club pré-ados/ados. 2020-2022	Après une enquête auprès des familles de l'ALSH un transport pour les collégiens des communes partenaires vers le club préados/ados a été mis en place à la fin septembre 2021. Selon les besoins, 2 à 5 jeunes l'utilisent sur les 8 places disponibles.
Appropriation de son cadre de vie : Favoriser les moyens de communication et d'information à destination des familles	Page Facebook de l'association Relayer l'information des activités communales et associatives 2020-2022	Ces deux actions sont réalisées quotidiennement, les associations ou autres partenaires (institutionnels ou non) ne doivent pas hésiter à nous solliciter en tant que relais pour que nous alimentions correctement nos plateformes web. Cela nous amène à apporter notre soutien en matière de communication des actions locales menées par d'autres associations ou bien par les collectivités locales.
Renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité : Soutenir la vie associative	Etat des lieux du tissu local associatif pour repérer les besoins. 2020	Cela a été fait durant la saison estivale à travers la diffusion d'une enquête à l'ensemble du tissu associatif local. A la suite des retours d'enquêtes, une rencontre a eu lieu le samedi 10 octobre 2020 où seulement 4 associations du territoire ont répondu présent. Mais les échanges ont été riches, notamment sur nos problématiques en tant qu'association. Nous avons aussi échangé sur des solutions qui peuvent être envisagées.

Conclusion : Les deux dernières années n'ont pas été facilitante pour la mise en vie de notre agrément, mais l'association continue d'avoir la volonté de développer celui-ci sur les prochaines années. Nous nous sommes aussi rendu compte que nos objectifs étaient parfois un peu trop élevés en termes de timing et en dehors de nos savoir-faire.

Par la suite, nous allons être plus vigilants sur le ratio objectifs/échéances afin d'être moins pris par le temps et de mieux répondre à nos envies et que ceux-ci soient, également, inscrits dans nos champs de compétences.

En fin d'année 2021, la nécessité de se réapproprier le label, d'en redéfinir les contours est alors devenu prégnant. Ce renouvellement avait besoin d'être partagé tant par les élus associatifs que par les élus locaux, tout en répondant aux attentes du territoire.

Faire appel à la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels culturels de la Vendée à travers ses missions, ses connaissances et son histoire permettrait cette émulsion. Un accompagnement a. donc. débuté en janvier 2022.

Partie 2 :

Diagnostic partagé du territoire

Courant janvier 2022, un temps de rencontre a eu lieu entre le directeur des projets, la directrice adjointe, Madame Thomas représentant la CAF et Monsieur Moreau représentant la Fédération des Centres Sociaux de la Vendée pour repositionner le cadre d'un Espace de Vie Sociale, cibler nos attentes en termes d'accompagnement et évoquer un échéancier. En voici la méthodologie initialement prévue.

1) La Méthodologie utilisée pour le renouvellement

1. Stabiliser la position politique du projet d'Espace de vie sociale

- Clarifier la position du Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse (SIEEJ) :
 - Des contacts à prendre individuellement avec les élus et les DG (St Vincent sur Jard/Jard sur mer) pour cerner les attentes (par la fédération)
 - Rencontre politique en juin sur la discussion du plan de projet avec la CAF
- Se rendre visible auprès des autres acteurs institutionnels, locaux et politiques
 - Prendre contact avec Mission locale, CCAS, MDSE, CCT
 - Imaginer une communication ciblée vers ces partenaires (newsletter en juin 2022, article de presse)
- Réenclencher une convention tripartite auquel le projet est annexé.

2. Retravailler les missions d'un espace de vie sociale

- Interroger le Conseil d'Administration sur les missions (valeurs) et les idées de développement de l'Espace de Vie Sociale
- CA 7 Avril : les missions et concept d'un EVS
- CA 28 Avril : on travaille un deuxième temps sur idées et perspectives + invitation du SIEEJ (le lien à la volonté politique locale)

3. Recentrer les actions autour des savoir-faire de l'association en s'appuyant sur la capacité à fédérer les parents

- S'appuyer sur des pratiques connues :
 - Autour du jeu
 - Autour du conte
 - Autour des pratiques sportives et de loisirs
- Élargir les actions autour de la parentalité (actions non exhaustives)
 - Intégration des parents dans les loisirs
 - Café parents
 - Séjours

4. Diversifier les publics, les lieux d'actions

- Imaginer des temps de contact hors bâtiment
- Faire venir des publics différents dans le bâtiment
- Créer des espaces de concertation d'habitant : porteur de paroles, accueil participatif à l'ALSH (Mars/Avril)

Calendrier :

Temps de suivi mensuel entre direction, référente EVS et la fédération avec un retour à Mme Thomas (CAF)

- Mars : Diagnostic territorial données froides
- Avril/Mai : Données chaudes – Participation des habitants
- Mai/Juin : construction du plan et de l'arbre des objectifs
- Juin : validation des grands axes avec le SIEEJ et la Caf
- Septembre : Validation du plan par le CA pour dépôt en octobre.

2) Partage du diagnostic

Le territoire

A l'origine, l'association développe son activité en lien avec le Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse (SIEEJ) qui regroupe les communes de Saint-Vincent-sur-Jard et Jard-sur-Mer. Depuis 2015, le rayonnement de l'association est passé de 2 à 6 communes avec un partenariat entre les communes du SIEEJ avec 4 nouvelles communes (Avrillé, Le Bernard, Saint-Hilaire-la-Forêt et Longeville-sur-Mer (jusqu'en décembre 2021 pour cette dernière). En effet, celles-ci apportent une aide financière au SIEEJ afin de soutenir l'association.

Les communes de Saint-Vincent-sur-Jard et Jard-sur-Mer sont situées dans le département de la Vendée (85) et la région des Pays de la Loire. Elles sont rattachées à la communauté de communes de « Vendée Grand Littoral ».

Le territoire municipal de Saint-Vincent-sur-Jard s'étend sur 1 462 hectares avec une superficie de 14,65 km². Petit bourg de Vendée au bord de l'Atlantique, sur la Côte de Lumière, il a vocation à devenir une station balnéaire à caractère familial et convivial et est entouré de forêts, de plaines, mais aussi, de marais. Les communes proches de Saint-Vincent-sur-Jard sont : Jard-sur-Mer à 2,08 km, Saint-Hilaire-la-Forêt à 4,01 km, Longeville-sur-Mer à 4,63 km, Le Bernard à 6,65 km, Avrillé à 7,25 km.

Le territoire municipal de Jard-sur-Mer s'étend sur 1 682 hectares. La commune est située sur la Côte de Lumière, bordée au sud par l'océan Atlantique (golfe de Gascogne). Au nord et à l'ouest, elle est limitée par le Havre du Payré et ses marais qu'elle partage avec la commune de Talmont-Saint-Hilaire. Les terrains sont calcaires. La côte est formée de falaises basses avec des plages étroites et est bordée sur toute sa longueur par une forêt maritime. Cette dernière est notamment plantée de chênes verts aux formes tourmentées.

A la rencontre des acteurs et des habitants du territoire

Ce diagnostic partagé s'appuie à la fois sur des rencontres qui ont eu lieu de mars à juin 2022, avec les différents acteurs du territoire qu'ils soient communaux ou à l'échelle intercommunale. Des échanges ont été programmés :

- En mars avec les CCAS des deux communes,
- La Communauté de Commune Vendée Grand Littoral avec laquelle nous avons des liens réguliers lors des réunions de travail (REAAP, autour de la santé...) et qui nous ont transmis leurs données,
- En mai avec la Ruche des idées (Centre Socioculturel du Talmondaise),
- Deux « allers/vers » programmé l'un, en mars, avec la population Vincentaise lors d'une manifestation et l'autre, à Jard-Sur-Mer durant un marché, en avril.
- En juin avec la Maison des Solidarités et de la Famille.

Ce diagnostic intègre, également, les données INSEE (en annexe 2) et prend en compte les enquêtes transmises aux familles sur la mobilité ainsi que la rencontre réalisée avec les associations fin 2020.

Ces temps ont ainsi permis de récolter des données froides du territoire ainsi que des retours à chauds des habitants. Celles-ci ont été répertoriées puis classées sous quatre catégories (Lien social et santé / logement et mobilité / communication et numérique/environnement).

Le conseil d'administration du 28 avril, quant à lui, a eu pour objet de réunir les élus associatifs et les élus du Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse autour du concept d'un Espace de Vie sociale, de sa finalité et de la vision que chacun pouvait en avoir. Ce temps, mené de manière ludique avec l'accompagnement de Monsieur Moreau, de l'antenne départementale de la Fédération des Centres sociaux de la Vendée, a fait prendre conscience de l'importance de la dynamique du réseau, révéler les compétences et l'intelligence collective. Chacun peut ainsi apporter ses connaissances, les partager et agir sur son environnement social et solidaire. Ceci pouvant être étendu à l'échelle d'un territoire.

Début mai, un deuxième temps fut posé, cette fois-ci, pour utiliser la synthèse des données récoltées durant le premier trimestre. Cela s'est fait sous forme d'un « world café ». En effet, ce processus ludique vise à faciliter les échanges entre les participants. Les élus locaux, associatifs, mais aussi les techniciens présents se sont prêtés au jeu en présence de Madame Thomas et de Monsieur Moreau. Le but était de travailler une grille de construction autour d'actions, d'objectifs liés aux constats et des résultats attendus en lien avec les catégories précitées.

Le conseil d'administration fin juin, a permis d'avoir une vue d'ensemble des objectifs du futur projet et des actions discutés lors des temps précédents, de les réorganiser au regard des valeurs du projet associatif de l'association et des champs de compétences des différents partenaires locaux.

A la mi-juillet, les membres de la commission E.V.S ont choisi et priorisé les actions pour ce renouvellement.

Enfin, un dernier temps, en présence des élus locaux, associatifs et les techniciens, s'est déroulé à la fin août pour présenter et valider des axes du projet 2023-2026.

3) Etat des lieux :

Les caractéristiques du territoire de Jard et de St Vincent

a) La population :

Nous constatons que notre Territoire a une diminution naturelle de sa population. Cette diminution est même très forte puisque nous avons 10 fois plus de décès en moyenne que de naissance sur la commune de Jard-sur-Mer (chiffre à relativiser quand même, car il y a une maison de retraite sur la commune.) et 4 fois plus sur la commune de Saint-Vincent-sur-Jard. Mais il est à noter tout de même que le nombre de naissances a doublé en 2020 sur la commune de Jard-sur-Mer.

Le vieillissement de la population devient une donnée très importante sur notre Territoire. En effet, nous avons plus de 61 % de notre population qui se situe au-dessus des 60 ans. Nous avons également sur notre Territoire un nombre de décès très fort (87 en 2021) par rapport au nombre de naissances (13 en 2021). Ce solde négatif est inquiétant pour le maintien d'une dynamique sur le Territoire. Les élus des collectivités respectives travaillent à la question centrale d'accès à la propriété afin d'éviter une baisse importante des « jeunes familles ».

Sur le Territoire Jardais, les ménages sans enfant représentent environ 89 % de la population. Cette réalité liée au vieillissement des habitants et à l'arrivée de nouveaux résidents qui sont de jeunes retraités contribue à la baisse significative des effectifs dans les écoles. Cette situation entraîne à son tour des questionnements sur la capacité à s'installer durablement sur la commune pour les jeunes familles.

Le CCAS de Jard-sur-Mer a référencé plus de 70 personnes isolées et notamment chez les plus de 70 ans.

b) L'habitat et le cadre de vie :

Le nombre important de maisons secondaires est à la fois un atout et un frein sur nos communes. En effet, pas moins de 69 % des logements sont des résidences secondaires. Si cela nous permet d'avoir des augmentations en termes de fréquentation notamment sur les vacances, cela conduit à des variations conséquentes entre les périodes. Au-delà de nos services, c'est toute la vie économique qui dépend de ces variations. Les artisans sont plus sollicités, les commerçants connaissent des pics d'activités en fonction des périodes et du temps même certaines associations qui vivent grâce à des adhérents vivant en maison secondaires (ex : l'association du VTT-SVSJ connaît un nombre de pratiquants bien plus élevé notamment l'été pour ses sorties hebdomadaires).

Le peu de logement sur le territoire tant locatif que l'accession à la propriété pose des difficultés pour l'installation de jeunes familles.

A ce jour la mixité entre les jeunes vendéens et les jeunes vacanciers est porteuse d'échanges et de richesse de rencontres. Le Territoire est marqué par la spécificité que vit les lieux-dits « touristiques » sur la saison et le hors saison. Cette réalité suppose qu'à partir d'avril le territoire connaît un essor en matière d'économie et de vie locale considérable comparé au reste de l'année.

c) La vie économique et l'emploi :

La majeure partie des secteurs d'entreprises du Territoire est dédiée aux commerces, aux services aux entreprises et à l'immobilier. Sachant que la plupart des entreprises du commerce fonctionnent en lien avec la saison estivale, celui-ci vit à « deux vitesses » : pendant la saison (avril à octobre) et hors saisons (novembre à mars). Nous remarquons que seulement deux industries sont présentes sur le secteur ce qui explique en partie les difficultés pour les nouveaux arrivants à trouver un emploi « stable ».

Les principales sources d'emplois sont dans la fonction publique et/ou en CDI. On constate un taux d'indépendants et d'employeurs assez significatif ce qui correspond au monde de l'artisanat et l'immobilier qui sont deux domaines assez présents sur le territoire.

En revanche, nous soulignerons le peu, et même l'absence d'emploi aidé, d'intérimaire ou d'apprentis. Cela correspond, en partie, à un territoire qui a une faible présence d'industrie.

Le Territoire est marqué par un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (environ 8,1 en 2019) et celle de la Vendée (6,6 en 2019). Plusieurs éléments peuvent venir en explication de ces chiffres : le faible niveau de qualification, le travail saisonnier, l'absence d'un maillage d'industries, la mobilité réduite qui est pourtant essentielle pour aller vers les lieux d'emplois Yonnais, Luçonnais ou Sablais.

Ces chiffres mettent également en avant un taux de chômage conséquent chez les jeunes sur les deux communes. La catégorie féminine est également touchée avec pas moins de 56 % de présences sur l'ensemble des chômeurs du Territoire.

d) La mobilité :

De la population

Le besoin d'être mobile est essentiel sur notre Territoire. On le remarque avec des chiffres conséquents puisque ce n'est pas moins de 59 % des personnes qui travaillent en dehors de leur commune. Cette

mobilité passe essentiellement par la voiture puisque nous sommes peu desservis par les transports en commun.

Des jeunes

En juin 2021, l'association s'est questionné sur la capacité de mobilité des collégiens pour se rendre au club pré-ados/ados de l'ALSH. En voici la synthèse.

Rappel de l'objectif : Ce sondage a été élaboré dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale afin d'étudier la mise en place d'un transport des 6 communes partenaires vers le club de jeunes de l'association sur les mercredis et/ou les vacances scolaires.

Nombre de familles ciblées : 41 familles

Total de participants : 23 familles soit 56.10 %

La diffusion de l'enquête a été mise en place à partir du 04 juin 2021 et s'est arrêtée le 25 juin.

Vous trouverez les détails chiffrés de cette enquête en annexe 3.

Ce que l'on peut retenir de l'enquête :

- Enormément de soucis pour venir (dangerosité, disponibilité avec le travail, etc.)
- Il faut approfondir l'intérêt des familles sur la notion de co-voiturage.
- La mise en place d'une navette pour avoir un effet bénéfique à la fréquentation des collégiens sur notre structure.
- Nous pourrions réfléchir à la mise en place d'animations délocaliser dans les différentes communes pour faciliter l'accès à celle-ci.
- Cette enquête pourrait être élargie sur la capacité à se rendre sur les lieux des activités extrascolaire (club sportif, école de dessin, musique, etc.)

e) Les équipements de proximité :

Le Territoire Vincentais et Jardaïs fait preuve d'une richesse en termes d'infrastructures et de services de proximité. Malgré ça, le secteur rencontre des difficultés pour voir les jeunes s'installer sur son territoire (cf. listing en annexe 3).

Le coût de la vie, des terrains et le fait d'emploi saisonnier y sont pour beaucoup.

Nous nous retrouvons face à un public de plus en plus âgé. Les orientations afin d'inciter les jeunes à s'installer et investir sur ce territoire sont de vrais enjeux à prendre.

f) La place des acteurs

i) le tissu associatif :

La majorité des associations est située sur la commune de Jard (en annexe 4), mais nous avons une réelle richesse associative qui nous permet d'établir de nombreux partenariats comme :

- Les associations culturelles afin d'échanger autour de pratiques artistiques (peinture, photo...)
- L'Association de Défense du Littoral Jardaïs avec des journées de nettoyage des plages et des interventions autour des dunes et marées.
- Les associations des parents d'élèves pour des actions communes, du prêt de matériel et/ou jeux.
- Le Football club Jard Avrillé avec qui nous partageons nos minibus respectifs.

ii) les partenariats

a. Le partenariat de développement des services

On notera un travail de mutualisation de la part du SIEEJ et de l'association « Les Quatre Saisons » envers 3 communes voisines (Le Bernard ; Avrillé ; Saint-Hilaire-la-Forêt). Ce travail a permis la signature en janvier 2015 d'un soutien financier de ces 3 communes. En effet, une convention entre chaque acteur a été signée afin d'alléger la subvention versée par le SIEEJ et de permettre aux familles de ces communes de bénéficier d'un tarif préférentiel sur la structure (Cf. chiffres des fréquentations enfance et jeunesse 2021 en annexe 4).

Le partenariat vise, entre autres actions, à partager du matériel comme des véhicules pour répondre aux besoins d'associations. Une convention a été signée en janvier 2014, et est reconduite tacitement chaque année, avec le Football Club Jard Avrillé pour que nous puissions nous prêter nos véhicules 9 places sur différentes périodes. Ces prêts permettent d'une part à nos deux associations de réduire des coûts de location de minibus et d'autre part d'enclencher des rapprochements ou des actions communes.

Pour donner suite au temps de rencontre avec les associations locales, nous avons mis à disposition notre photocopieur pour la publication de leurs flyers, leurs affiches ou encore leurs plaquettes de présentation. L'Association de Défense du Littoral Jardaïs utilise, notamment régulièrement, ce service bien moins coûteux qu'en imprimerie.

b. Le partenariat d'animation

Il vise à réunir les forces vives d'un territoire pour créer et/ou développer une manifestation locale pour le plus grand nombre. Il peut être à l'initiative de notre association, mais aussi naître d'une idée commune. Ce type de partenariat est une richesse, car il renforce le travail en commun, permet de bâtir à plusieurs et dans la même optique des animations de qualité. Ces manifestations locales sont devenues pour la plupart incontournables. Elles se sont inscrites dans le temps et dans l'esprit des gens. Leurs caractéristiques intergénérationnelles, inter-associatives, ainsi que leurs accessibilités, font de ces événements des temps forts de notre territoire. Elles témoignent donc de dynamiques associatives, locales autour de projets communs, ludiques et fédérateurs. La crise sanitaire passée a renforcé ce besoin d'animation et d'interaction. De plus, la mutualisation de bénévoles dans l'organisation de ces manifestations permettra leur longévité dans le temps.

c. Le partenariat de coordination

Ce partenariat institutionnel ou de services permet de réunir des acteurs locaux du Territoire sur différents sujets touchant à nos secteurs d'intervention. En 2015, ce partenariat a été marqué par l'accompagnement à l'écriture d'un Projet Educatif de Territoire pour les communes du Bernard et d'Avrillé. En plus de ce soutien à l'écriture du PEDT, l'équipe permanente des « Quatre Saisons » a soutenu la commune du Bernard, durant l'année scolaire 2015/16, pour la préparation des Temps d'Activités Péri-éducatives. Elle a également aidé à la mise en place du Projet Educatif de Territoire sur la commune Saint-Hilaire-la-Forêt. En 2020, il se traduit par le soutien à la commune du Bernard dans la mise en place de dispositif 2S2C. En 2020/2021, un autre partenariat se met en place avec cette même commune pour le soutien à l'animation de la pause méridienne. En effet, l'association met à disposition deux animateurs pour renforcer l'équipe municipale et animer ce temps de pause.

d. Les exemples d'actions avec nos partenaires depuis l'année 2019

Sur ce point, l'association a réalisé plusieurs partenariats depuis l'année 2019. Voici les principales actions qui ont eu lieu :

- La création d'un tapis raconté avec le centre culturel de Jard-sur-Mer et une bénévole couturière. Cette action a été réalisée avec des enfants du Territoire âgés de 3 à 11 ans.
- Avec l'association des parents d'élèves de Saint-Vincent-sur-Jard, nous leur avons prêté du matériel pour leur fête de l'école (jeux en bois...).
- Avec le Football Club Jard Avrillé, nous avons continué le partenariat de mutualisation avec les prêts de nos véhicules respectifs. Cette année, nous avons également mis en place une action à destination des familles pour leur permettre d'aller voir un match de football à Nantes.
- Nous avons également réalisé une action d'échange de savoirs avec différents employés municipaux de la commune de Saint-Vincent-sur-Jard (Création d'un repas avec la responsable de la cantine, présentation du rucher de St Vincent par le responsable des espaces verts de la commune...).
- Enfin, comme cité précédemment, nous avons réalisé 2 partenariats avec la commune du Bernard. L'un pour la mise en place du dispositif 2S2C sur le mois de juin 2020 et un autre sur la mise à disposition de personnel pour la pause méridienne pour l'année scolaire 2020/2021.

Les besoins et les enjeux

L'association est installée depuis 2008 à l'Espace Enfance Jeunesse situé rue des 4 saisons à Saint-Vincent-sur-Jard. Cette commune se situe sur la « côte de lumière » vendéenne. Ce petit bourg est entouré de forêts, de plaines, mais aussi de marais.

Au cours de l'année 2022, de février à mai, diverses rencontres avec les acteurs du territoire, tels que les CCAS de Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard, la Communauté de Commune de Vendée Grand Littoral, la Ruche des Idées (anciennement appelé le Centre socioculturel du Talmondaï), la Maison des Solidarités et de la Famille ont eu lieu pour « broser une cartographie » de notre Territoire et de relever ses problématiques ainsi que ses atouts. Deux actions « d'allers-vers » ont également été programmées. Une première rencontre avec les habitants Vincentais le 5 mars lors d'un nettoyage des plages et la deuxième, fût lors d'un marché à Jard-sur-Mer en avril 2022. Celles-ci viennent également appuyer ces constats qui vont être présentés ci-après :

FREINS	LEVIERS
<u>Le vieillissement et l'isolement</u> de la population deviennent une donnée très importante sur notre Territoire. En effet, 61 % de notre population qui se situe au-dessus des 60 ans. Nous avons également sur notre Territoire un nombre de décès très fort (87 en 2021) par rapport au nombre de naissances (13 en 2021). 89 % des Jardais sont sans enfants. Plus de 70 personnes sont référencées isolées. Seulement 13 % de la population à moins de 30 ans. Cette population fait également remonter son besoin de soutien administratif dans l'écriture des dossiers (impôts, démarche internet, etc.)	Le Territoire possède <u>un tissu associatif</u> très dense, 57 associations sur les 2 communes. Les associations culturelles et sportives sont très représentées. Cela nous permet d'avoir un soutien et des partenariats sur nos actions. Il existe une vraie relation d'entraide et de mise en valeur de chacune des associations. Des mutualisations sont à développer et à travailler (tels que le numérique et l'accès aux droits par exemple, la mise à disposition du matériel et des locaux). Par suite des deux années passées, un besoin d'actions intergénérationnelles est prégnant tout au long de l'année.

ainsi que l'accès au droit et à l'utilisation de l'outil numérique.	
<u>L'accession à la propriété</u> : celle-ci se démontre à travers le nombre de maisons secondaires sur le territoire (69 % du Territoire). Le coût d'achat est très élevé et les jeunes couples ont du mal à s'installer et à rester sur ce Territoire. Un attrait des retraités pour la région (solde migratoire important) qui apporte une nouvelle population âgée, souvent isolée et sans aidant sur le territoire.	<u>Un Territoire riche en infrastructures, mais également à travers sa faune et sa flore.</u> En effet, sur nos 2 communes, nous possédons un accès rapide aux différents environnements : marais, plage, forêt... De plus, la commune de Jard, grâce à ses associations, notamment, possède de belles infrastructures comme le cinéma, le complexe sportif, le boulodrome, le port... <u>Aspect environnemental</u> : La prise de conscience de l'aspect environnemental est prégnante sur la population avec l'importance du contrôle de l'urbanisation, la protection de la dune et de la forêt, la mise en place de point de compostage, de bornes électriques ou encore le développement des pistes cyclables.
<u>Le transport</u> : les familles travaillent, pour les 2/3 d'entre elles, à l'extérieur des communes. Le bassin de l'emploi y est pauvre mis à part pour le saisonnier. Les familles sont donc quasiment dans l'obligation d'avoir leur propre moyen de transport. Cette zone est très peu desservie par les transports en commun. Des difficultés de mobilité pour certaines personnes âgées. Il manque des navettes à l'année vers les commerces ou les centres de soins. Le transport solidaire présent sur le Territoire reste à être reconnu et développer notamment chez les jeunes.	Le <u>nombre de maisons secondaires</u> est aussi un atout. Pas moins de 69 % des logements sont secondaires. Cela nous permet d'avoir des essors de fréquentation notamment sur les vacances estivales et les vacances d'Avril. Par ailleurs, l'arrivée d'enfants et de jeunes extérieurs à la Vendée ouvre des horizons à notre public habituel.
<u>Une politique, des communes, menée à destination de l'enfance et de la jeunesse.</u> En effet, la mise en œuvre de la politique globale développée par les communes de Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard dans ces domaines a pour but d'offrir à tous les enfants et aux jeunes des temps et des espaces éducatifs favorisant leur insertion dans la vie et la cité en complémentarité de l'école et de la famille. Cette politique commune s'est également étendue à 4 nouvelles communes depuis janvier 2015 (Avrillé, Le Bernard, Longeville-sur-Mer, Saint-Hilaire-la-Forêt). Ceci permet à l'accueil de loisirs de connaître un essor depuis cette année-là et à l'association de voir son rayonnement d'action s'agrandir. Mais attention, Longeville-sur-Mer a quitté ce partenariat en fin d'année 2021. Ces partenariats doivent donc être travaillés et privilégiés afin qu'ils puissent perdurer. Cependant, avoir un fonctionnement en lien avec 2 communes voire plus peut engendrer des délais plus longs sur de la prise de décisions puisque, chaque conseil municipal à son propre avis et se réunit à des dates différentes ce qui par moment entraîne des prises de décisions « tardives » en fonction du sujet traité.	
<u>Le travail saisonnier</u> : A la fois un atout et un frein, cet élément permet à l'association de connaître des évolutions de fréquentation au cours de l'année (à partir du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre).	

Ces évolutions sont bénéfiques et permettent de partager avec des personnes non-issues du Territoire, ce qui amène un œil extérieur à notre fonctionnement. A l'inverse, cela est un frein dans la gestion du personnel et l'anticipation des fréquentations des différents accueils.

La mixité sociale : Deux publics différents enfance jeunesse résidants à l'année sur le territoire correspondent à deux catégories socio-économiques qui se côtoient sur les actions engagées par l'association. Les politiques tarifaires mises en place garantissent un accès facilité pour l'ensemble de la population.

Durant l'été l'arrivée des populations de vacanciers des résidences secondaires apporte une autre mixité, de nature socio-économique et socioculturelle. Les actions enclenchées permettent une vraie mixité, des temps d'échanges et de partage entre les populations et des projets à vivre ensemble.

Cependant, les différents groupes sociaux ne doivent pas seulement se côtoyer mais aussi échanger, tisser des relations sociales. Or, la proximité spatiale n'abolit pas toujours la distance sociale.

Pour nous l'intergénérationnel ne se réduit pas à mettre en contact des personnes âgées avec de jeunes enfants, pour l'association l'action intergénérationnelle doit concerner et toucher tous les individus et toutes les générations.

Pour terminer, nous tenons à souligner que le rayonnement de l'association dépasse le territoire des deux communes (Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard) car les équipements, notamment l'accueil de loisirs, sont également utilisés par les familles des communes périphériques que sont Le Bernard, Saint-Hilaire-la-Forêt, Avrillé et Longeville-sur-Mer. Nos événements touchent donc également le public de ces différentes communes.

Partie 3 :

Plan d'action de l'espace de vie sociale 2023-2026

Introduction :

Il s'agit pour l'association de valoriser les actions déjà enclenchées dans son plan d'actions précédent, mais également de s'appuyer sur l'analyse du Territoire pour y apporter des nouveautés et d'être au plus proche des attentes et des besoins du public. Le projet associatif a, donc, été requestionné et enrichi. Ce projet 2023-2026 est un projet partagé par les élus associatifs ainsi que les élus locaux qui y ont été associés.

L'association aura comme finalités :

- Renforcer le lien social ;
- Renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité ;
- Sensibiliser le public à la protection de l'environnement et promouvoir des actions écocitoyennes.

Pour rappel, l'association aura 2 axes de missions générales à assurer :

- Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Nous nous sommes appuyés sur des données d'éléments statistiques chiffrés à partir des sources :

- INSEE,
- Fiches territoriales du Conseil Départemental,
- CAF,
- Chiffres de fréquentations de l'association,
- Rencontres avec les acteurs du territoire.

Nous avons revisité les axes du projet éducatif qui nous servent d'orientations en termes d'intentions éducatives portées par des valeurs autour :

- De la laïcité,
- De la liberté,
- De la solidarité,
- De la démocratie,
- Du vivre ensemble.

Ces axes éducatifs restent pertinents, nous les avons croisés avec les constats pour être en mesure de cibler des orientations opérationnelles supports dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale.

Cette réflexion a été portée par les élus associatifs, les élus locaux, et les salariés des quatre saisons. La démarche a été partagée et les propositions coconstruites avec l'ensemble des acteurs de l'association. Le tableau des objectifs EVS n'a pas la prétention d'être exhaustif, nous nous laissons la possibilité de l'enrichir en fonction des réalités, des opportunités, des demandes et des actualités de notre vie associative.

1) Le Projet 2023 /2026 :

Pour donner suite aux bilans des actions menées en 2020 et 2021 avec la prise en compte des « interférences » indépendantes à notre volonté citées ci-dessus, nous avons, aussi, constaté que le directeur des projets ne peut pas dégager autant de temps que prévu initialement à la mise en vie de l'espace de vie sociale. Depuis janvier 2021, nous avons donc décidé qu'il consacre 50 % de son temps de travail à la mise en place et à la mise en vie des projets de l'E.V.S. En parallèle, il sera soutenu par l'adjointe de direction qui va consacrer 20 % de son temps de travail pour la mise en vie de l'espace de vie sociale.

Le choix de mettre un binôme dans l'animation de l'agrément de l'E.V.S est fait dans l'optique de palier aux éventuelles interférences de la vie professionnelle de la structure. Ces deux personnes travaillant déjà en étroite collaboration toute l'année, leurs rôles pour l'espace de vie sociale seront les suivants :

- La directrice des projets travaillera principalement sur la partie administrative des projets découlant de l'espace de vie sociale en collaboration avec les bénévoles de l'association.
- La directrice adjointe aura comme mission de soutenir la mise en vie des projets avec la directrice.

Pour ce nouveau projet 2023/2026, nous maintenons 2 axes du précédent. Aussi, nous poursuivons quelques actions déjà existantes mais nous nous orientons également vers de nouvelles perspectives qui se veulent être plus proches des attentes et besoins du territoire. En voici, la présentation :

2) Echéancier du projet

Axe 1 : Renforcer le lien social				
Objectifs généraux	Actions existantes	Nouvelles actions à développer	Fréquence	Echéance
Rompre avec l'isolement		Inviter les personnes isolées à des expositions, « goûters », spectacles.	Action ALSH 1 à 2 fois par an	A partir de 2023
		Projection d'un film réalisé par les enfants et les ados.	Action ALSH	fin 2022

	Correspondance régulière avec les résidents de l'EPHAD	Redynamiser les visites et les ateliers intergénérationnels avec les résidents de la maison de retraite Ste Anne à Jard sur mer en lien avec les projets annuels (art, jeux de société, contes etc.)	1 à 2 actions par an	2023-2026
Sensibiliser la population aux activités de bien-être et de santé		Mettre en place deux ateliers relaxation/yoga à destination des parents/enfants (lien avec le Contrat Local de Santé)	2 ateliers	2023
Travailler des partenariats en direction du jeune public	Promeneurs du net depuis janvier 2022	Expérimentation du Relais Info Jeunes Se mettre en lien avec les Conseils Municipaux des Enfants autour d'une action commune.	Action ALSH	Fin 2022-2023
Favoriser les rencontres et les transmissions de savoirs entre les différents publics		Mettre en place des ateliers intergénérationnels autour de bricolage, couture, cuisine, l'art, la culture, jeux etc.	1 à 2 par trimestre	A partir de 2023
Aller à la rencontre des habitants		Participer aux forums des associations du Territoire	Selon les programmations locales	2024-2026
	2 temps de rencontre avec les habitants ont eu lieu en 2022		Au moins 1 temps par an	2024-2026
		S'impliquer et participer aux animations estivales hors des murs (buvettes, fête de la musique etc.)	1 action par an	2024-2026
Axe 2 : Renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité				

Objectifs généraux	Actions existantes	Nouvelles actions à développer Actions à développer	Fréquence	Echéance
Être un lieu de ressources pour les associations	Prêt de matériel : minibus, impression de documents, jeux, sono, friteuse etc.	Soutenir la mise en vie	Toute l'année	
	Prêt de locaux : Le RAM utilise nos locaux 1 à 2 fois par mois environ	Mettre à disposition une salle et participer aux cafés parents en partenariat avec le REAAP local.	1 à 2 fois par an	A partir de juin 2022
	Une exposition de photos anciennes avec l'association « Passion Photo Jard » aurait dû avoir lieu en avril 2021	Mettre à disposition les locaux pour des expositions qui peuvent être en lien avec les projets de l'ALSH	Selon les projets et les demandes	
		Créer un temps de rencontre entre les associations et les bénévoles	1 par an	2023
		Mettre en place un ateliers premiers secours avec les association locales	1 tous les deux ans	Courant 2024
	Relayer les informations et les différentes actions existantes sur le territoire	Poursuivre la communication sur notre site internet et notre Facebook afin de relayer les actions du territoire	Tout au long de l'année	
Sensibiliser les usagers à l'utilisation du numérique		Travailler une offre en lien avec la communauté de commune et/ou la Ruches des idées (CCT) Mise en place d'ateliers numériques et d'accès aux droits	1 à 2 fois par mois (hors vacances scolaires)	Dès fin 2022
		Mettre en place des activités avec les jeunes en s'appuyant sur l'école du	Septembre 2022	

		numérique, sur des activités artistiques ou musicales - Action music 'all - Atelier cinéma		
Axe 3 : Sensibiliser le public à l'environnement et promouvoir des actions écocitoyennes (appropriation de son cadre de vie)				
Objectifs généraux	Actions existantes	Actions à développer	Fréquence	Echéance
Favoriser les rencontres autour d'actions environnementales	Jardin partagé entre l'école de Saint Vincent et le centre de loisirs.	Mettre en place des jardins partagés/collectifs	Etudier la faisabilité en 2024-2025	
		Faire l'expérience d'une grainothèque (partage de plants et de mise à disposition des récoltes gracieusement).	2023-2024	
		Renforcer l'utilisation des mobilités douces par le biais d'ateliers de réparations de vélo pour les ados en partenariat avec l'association « Recyclerie ».	Action ALSH	2023
Sensibiliser le public à consommer autrement		Mettre en place un point « TROC » sur la structure.	2 ^{ème} trimestre 2023	
		Promouvoir le applications anti-gaspillage : « to food to go », « Phénix », « Geev » (don d'objet de nourriture entre particuliers)	2024-2026	
Sensibiliser le public à la préservation des espaces naturels (plages, forêts etc.)	Actions de prévention de la dune et de l'estran avec l'Association de Défense du Littoral Jardais	Poursuivre les actions avec l'ADLJ telles que le nettoyage des plages, sortie pêche à pied	1 à 2 fois par an	Septembre 2022

		Travailler davantage de pédagogie autour des actions de l'ONF (site internet, panneaux lumineux, Facebook)	2025-2026
		Travailler de nouveaux partenariats touchant une population plus large : Fondation water Family, les écoles de surfs.	2 ^{ème} trimestre 2023

Conclusion :

Tout en veillant à renforcer le lien social, la solidarité et à la mixité, les projets d'un espace de vie sociale visent à offrir aux familles, aux jeunes et à la population, un lieu de développement d'actions et la possibilité d'exprimer, de concevoir, de réaliser des projets collectifs au service du plus grand nombre. Un espace de vie sociale doit contribuer à l'enrichissement de la vie locale.

Forte de son rayonnement actuel, l'association se projette sur une volonté de mise en valeur du travail associatif et du soutien à la fonction parentale qui sont essentiels et encore plus prégnants avec la crise que nous avons vécue (ou que nous vivons). Elle a, à souhait, d'améliorer ses axes de manière plus cohérente et articulée et ceci au plus proches des besoins de la population du Territoire. L'association veut donc logiquement continuer à développer son agrément « Espace de Vie Sociale » sur le long terme, le mettre en vie et le communiquer le plus largement possible.

Le choix partagé dans l'élaboration de ses axes permettra là aussi une cohérence et un soutien mutuel entre élus associatifs et élus locaux.

Ce projet permettra, également, des nouveaux partenariats et une ouverture sur de nouvelles actions tout en conservant certaines qui demandent encore à être reconduites puisqu'elles font partie de son savoir-faire.



BUDGET PREVISIONNEL 2023

Espace de Vie Sociale

Association : LES QUATRE SAISONS

Structure concernée : ESPACE ENFANCE JEUNESSE

Type de comptabilité :

Adresse : Rue des 4 Saisons 85520 ST VINCENT SUR JARD

N° de compte	CHARGES	2023	N° de compte	PRODUITS	2023
60	Achats	2 313,35 €	70	Produits des services rendus	24 151,71 €
	Achats de prestations pour activité		70623	Prestations de service CAF (animation locale)	22 576,71 €
	Achat de prestations pour repas		70624	Fonds publics et territoires	
	Fournitures pour activité	2 233,35 €		Prestations de service (à renseigner)	
	Electricité - gaz - carburant - eau		70642	Participations des usagers	1 575,00 €
	Alimentation - repas		708	Produits des activités annexes	
	Fournitures d'entretien - petit équipement				
	Fournitures de bureau	80,00 €			
61	Services extérieurs	100,00 €			
	Loyer et charges locatives		74	Subventions d'exploitation	13 476,14 €
	Location de matériel		741	Subventions versées par l'Etat	
	Entretien - réparations			- emploi aidé	
	Assurances	100,00 €		-	
	Documentation générale		742	Subventions régionales	
			743	Subventions départementales	
62	Autres services extérieurs	1 580,00 €	744	Subventions communales	
	Personnel extérieur (facturé)			-	
	Honoraires			-	
	Communication - informations	100,00 €	7451	Subventions des organismes nationaux :	
	Transports liés aux activités	1 130,00 €		- MSA	
	Déplacements - missions - réceptions			- Caisse Maritime des Allocations Familiales	
	Affranchissement - téléphone	350,00 €	7452	Subventions CAF (hors PS) :	
	Services bancaires			- tarification	
	Cotisations - affiliations - frais fédératifs		746	Subventions EPCI (intercommunalité)	13 476,14 €
	Frais de formation		747	Subventions entreprise	
			748	Subventions autre entité publique	
63	Impôts et taxes		75	Autres produits de gestion	
	Impôts et taxes liés aux salaires			Adhésions	
	Autres impôts et taxes				
64	Frais de personnel	33 594,50 €			
	Salaires	33 594,50 €	76	Produits financiers	
	Charges sociales				
	Médecine du travail		77	Produits exceptionnels	
				-	
65	Autres charges de gestion courante			-	
				-	
66	Charges financières		78	Reprise sur provisions	
	Intérêts des emprunts			Reprise sur provisions	
	Intérêts sur découvert				
67	Charges exceptionnelles		79	Transfert de charges	
				Remboursements d'indemnités Journalières	
				Remboursements de frais de formation	
68	Dotations				
	Dotations aux amortissements				
	Dotations aux provisions				
69	Impôts sur les bénéfices				
	Résultat excédentaire	40,00 €		Résultat déficitaire	
	TOTAL DES CHARGES	37 587,85 €		TOTAL DES PRODUITS	37 627,85 €

86	Contributions volontaires		87	Contrepartie des contributions à titre gratuit	
	Secours en nature			Secours en nature	
	Mise à disposition de personnel			Mise à disposition de personnel	
	Mise à disposition de locaux			Mise à disposition de locaux	
	Bénévolat			Bénévolat	
	TOTAL GENERAL CHARGES	37 627,85 €		TOTAL GENERAL PRODUITS	37 627,85 €

Je soussigné(e) (Nom - prénom et qualité du signataire) **Lauryne GAUDET, Présidente**
certifie exact les données transmises sur l'ensemble des imprimés du document "EVS fiche signalétique".

Le : **11/10/2022**

Signature et cachet obligatoires :

Association "Les 4 Saisons"
Rue des 4 Saisons
85520 ST VINCENT/JARD
Tél. 02 51 90 99 64
E-mail : accueil@les4saisons.org

Résumé Caf - SAFIR
N° Sias :
Nature aide : PS Animation locale
Fam. pièce : Monter la convention
Type pièce : Budget prévisionnel

ANNEXE 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Association « Les Quatre Saisons »
En date du 07 Avril 2022 pour l'année 2022

LE BUREAU

NOM	PRENOM	FONCTION
GAUDET	Lauryne	Présidente C.P / C.E.J.E / C.E.V.S
MONNEREAU	Justine	Vice-Présidente C.P / C.E.J.E/ C.E.V.S
NANINCK	Yvette	Trésorière C.P / C.E.J.E
GUIET	Anthony	Vice-trésorier C.E.V.S
MONNEREAU	Pauline	Secrétaire C.P / C.E.J.E/ C.E.V.S
GUYOMARD	Sylvie	Vice-secrétaire C.E.V.S

AZEVEDO	Christelle	Administratrice C.E.J.E	GIRAUD	Maryline	Administratrice Membre de droit
BERANGER	Lucie	Administratrice C.E.J.E	EVRA	Corinne	Administratrice Membre de droit
LESAGE	Emilie	Administratrice C.E.V.S	GIBOULEAU	Audrey	Administratrice Membre de droit
ROY	Simon	Administrateur C.E.J.E/C.E.V.S	GERARDIN	Christelle	Administratrice Membre de droit

<i>Administrateurs élus municipaux Jard</i>		C.E.V.S Commission Espace de Vie Sociale C.P Commission « Personnel »
<i>Administrateurs élus municipaux St Vincent</i>		C.E.J.E Commission Enfance Jeunesse Education

Association « Les 4 Saisons »
Rue des 4 Saisons
85520 SAINT VINCENT/JARD
Tél. 02 51 90 99 64
E-mail : accueil@les4saisons.org

ANNEXE 2

Les Chiffres INSEE du territoire

I. Situation démographique

a. Nombre de décès et de naissance :

Naissances et décès domiciliés à St Vincent sur jard

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Décès domiciliés	16	17	17	20	16	24	16	24
Naissances domiciliées	2	4	5	8	4	7	6	6

Naissances et décès domiciliés à Jard sur Mer

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Décès domiciliés	51	72	61	71	62	60	55	63
Naissances domiciliées	3	7	5	4	8	7	14	7

- Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2022.

b. Population par tranches d'âges :

A St Vincent sur jard

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	1 203	100,0	1 297	100,0	1 312	100,0
0 à 14 ans	136	11,3	147	11,4	111	8,5
15 à 29 ans	113	9,4	113	8,7	106	8,1
30 à 44 ans	154	12,8	166	12,8	128	9,8
45 à 59 ans	229	19,0	227	17,5	230	17,6
60 à 74 ans	393	32,7	428	33,0	469	35,8
75 ans ou plus	178	14,8	216	16,6	266	20,3

A Jard sur Mer

	2008	%	2013	%	2019	%
--	------	---	------	---	------	---

Ensemble	2 493	100,0	2 644	100,0	2 665	100,0
0 à 14 ans	218	8,7	177	6,7	138	5,2
15 à 29 ans	163	6,5	159	6,0	135	5,1
30 à 44 ans	293	11,7	210	8,0	144	5,4
45 à 59 ans	446	17,9	438	16,6	421	15,8
60 à 74 ans	827	33,2	981	37,1	1 126	42,2
75 ans ou plus	546	21,9	678	25,6	701	26,3

- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

c. La composition des ménages :

A Jard sur Mer

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
Ensemble	1 263	100,0	1 414	100,0	1 488	100,0	2 406	2 577	2 569
Ménages d'une personne	431	34,1	521	36,8	596	40,0	431	521	596
Hommes seuls	168	13,3	198	14,0	165	11,1	168	198	165
Femmes seules	263	20,8	322	22,8	431	29,0	263	322	431
Autres ménages sans famille	28	2,2	44	3,1	30	2,0	57	93	61
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	804	63,7	849	60,0	862	57,9	1 918	1 963	1 913
Un couple sans enfant	602	47,7	673	47,6	710	47,7	1 213	1 381	1 434
Un couple avec enfant(s)	158	12,5	124	8,8	112	7,5	601	463	389

Une famille monoparentale	44	3,5	52	3,7	40	2,7	104	120	89
---------------------------	----	-----	----	-----	----	-----	-----	-----	----

- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2019 à St Vincent sur Jard

	%
Marié(e)	57,9
Pacsé(e)	3,3
En concubinage ou union libre	7,8
Veuf, veuve	11,2
Divorcé(e)	7,4
Célibataire	12,4

- Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

II. Habitat et cadre de vie

A St Vincent sur Jard

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 058	100,0	2 173	100,0	2 346	100,0
Résidences principales	575	28,0	635	29,2	687	29,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 458	70,9	1 508	69,4	1 607	68,5
Logements vacants	25	1,2	30	1,4	53	2,2
<i>Maisons</i>	<i>2 003</i>	<i>97,4</i>	<i>2 133</i>	<i>98,1</i>	<i>2 300</i>	<i>98,0</i>
<i>Appartements</i>	<i>51</i>	<i>2,5</i>	<i>36</i>	<i>1,7</i>	<i>40</i>	<i>1,7</i>

A Jard sur Mer

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	4 103	100,0	4 385	100,0	4 678	100,0
Résidences principales	1 265	30,8	1 412	32,2	1 498	32,0

Résidences secondaires et logements occasionnels	2 767	67,4	2 867	65,4	2 987	63,9
Logements vacants	72	1,8	105	2,4	193	4,1
Maisons	3 536	86,2	3 759	85,7	3 992	85,3
Appartements	560	13,7	621	14,2	682	14,6

- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022 .

III. Vie économique et emploi

a. Démographie des entreprises :

SAINT VINCENT SUR JARD	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	13	100,0	12	92,3
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	0	0,0	0	
Construction	0	0,0	0	
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	4	30,8	4	100,0
Information et communication	0	0,0	0	
Activités financières et d'assurance	0	0,0	0	
Activités immobilières	3	23,1	2	66,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	3	23,1	3	100,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1	7,7	1	100,0
Autres activités de services	2	15,4	2	100,0
JARD SUR MER	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	23	100,0	15	65,2
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2	8,7	2	100,0

Construction	2	8,7	2	100,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	9	39,1	4	44,4
Information et communication	1	4,3	1	100,0
Activités financières et d'assurance	0	0,0	0	
Activités immobilières	3	13,0	1	33,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	4	17,4	3	75,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1	4,3	1	100,0
Autres activités de services	1	4,3	1	100,0

- Champ : activités marchandes hors agriculture.
- Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021.

b. Statut et condition d'emploi :

A St Vincent sur Jard

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	177	100	150	100
Salariés	117	65,9	118	78,4
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	90	51,0	99	66,1
Contrats à durée déterminée	11	6,1	14	9,1
Intérim	6	3,3	1	0,7
Emplois aidés	0	0,0	1	0,7
Apprentissage - Stage	10	5,4	3	1,9
Non-Salariés	60	34,1	32	21,6
Indépendants	40	22,5	20	13,2
Employeurs	21	11,6	13	8,4
Aides familiaux	0	0,0	0	0,0

A Jard sur Mer

	Hommes	%	Femmes	%
--	--------	---	--------	---

Ensemble	247	100	254	100
Salariés	165	66,9	212	83,2
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	133	53,7	167	65,9
Contrats à durée déterminée	17	7,0	36	14,2
Intérim	5	1,9	4	1,5
Emplois aidés	3	1,2	2	0,8
Apprentissage - Stage	8	3,1	2	0,8
Non-Salariés	82	33,1	43	16,8
Indépendants	40	16,0	25	9,8
Employeurs	42	17,1	16	6,2
Aides familiaux	0	0,0	2	0,8

- Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

c. Lieu de travail des actifs :

A St Vincent sur Jard

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	333	100	348	100	327	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	95	28,7	99	28,4	110	33,7
dans une commune autre que la commune de résidence	238	71,3	249	71,6	217	66,3

A Jard sur Mer

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	576	100	543	100	501	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	278	48,2	272	50,1	245	49,0
dans une commune autre que la commune de résidence	299	51,8	271	49,9	255	51,0

- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

d. Mobilité :

A St Vincent sur Jard

	Pourcentage
<i>Pas de déplacement</i>	9,4
<i>Marche à pied (ou rollers, patinette)</i>	4,9
<i>Vélo (y compris à assistance électrique)</i>	2,8
<i>Deux-roues motorisé</i>	1,5
<i>Voiture, camion ou fourgonnette</i>	79,0
<i>Transports en commun</i>	2,5

A Jard sur Mer

	Pourcentage
<i>Pas de déplacement</i>	7,0
<i>Marche à pied (ou rollers, patinette)</i>	4,5
<i>Vélo (y compris à assistance électrique)</i>	5,8
<i>Deux-roues motorisé</i>	1,0
<i>Voiture, camion ou fourgonnette</i>	80,5
<i>Transports en commun</i>	1,2

- Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
- Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

e. Taux de chômage par tranche d'âge :

A St Vincent sur Jard

	2008	2013	2019
Nombre de chômeurs	42	68	74
Taux de chômage en %	11,1	16,3	18,5
Taux de chômage des 15 à 24 ans	20,9	29,3	35,8
Taux de chômage des 25 à 54 ans	9,1	13,7	12,5
Taux de chômage des 55 à 64 ans	15,0	21,1	29,3

A Jard sur Mer

	2008	2013	2019
Nombre de chômeurs	92	94	104
Taux de chômage en %	14,0	15,0	17,6
Taux de chômage des 15 à 24 ans	7,6	24,9	38,4
Taux de chômage des 25 à 54 ans	14,1	13,0	15,2
Taux de chômage des 55 à 64 ans	18,0	17,6	16,6

- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

IV. Equipements de proximité

TISSU ASSOCIATIF LOCAL *		
Association de "type"	Nombre à St Vincent	Nombre à Jard
Action familiale et sociale, éducative	1	5
Loisirs	2	6
Culturelles/Artistiques	5	5
Sportives	1	15
Patrimoniales	1	3
Caritative et humanitaire		2
Professionnelles et syndicales	4	5
Cause animale		1

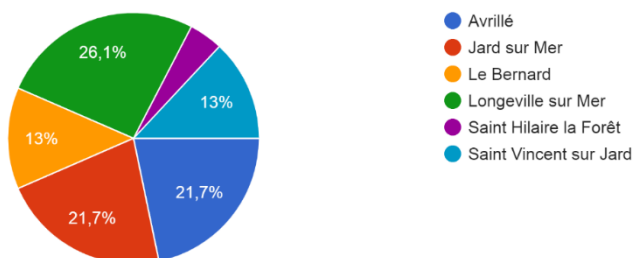
COMMERCE ET SERVICE DU TERRITOIRE		
Type de commerce et/ou service	Nombre d'établissement à St Vincent sur Jard	Nombre d'établissement à Jard sur Mer
Bar restaurants	5	14
Commerces alimentaires	2	8
Coiffeur	1	6
Institut de beauté	1	4
Profession médicales	1	10
Bâtiment		
Dont soudeur		6 1
Dont Electricien / plombier chauffagiste		1 5
Dont Maçonnerie/Couverture		1 3
Dont menuisier		1 2
Dont peintre / plaquiste		3 2
Travaux public / terrassement / paysagiste	2	4
Shooping		9
Garagiste / Carrossier	1	4
Service à la personne	1	2
Pharmacie		2
Médecin		3
Taxi-ambulance		1
Assurance		1
Banque		3
Constructeur	1	4
Bricolage		1
Cave/Epicerie fine		3
Communication / Evenementiel	1	1
Fleuriste		1
Immobilier		7
Informatique		1
Poste		1
Nautisme		1
Notaire		1
Architecte	1	
Pompes funèbres		1
Photographe / galerie d'art	1	4

INFRASTRUCTURES		
"TYPE"	A St Vincent	A Jard
Educatives	Ecole Le marronnier	Ecole Jacques Tati, Ecole St Joseph
Associative	Espace Enfance Jeunesse	Maison des associations "Le Rayon"
Sportives		Complexe sportif Madoreau : terrain de foot, boulodrome, dojo, salle de danse, salle multisports, skate park, terrain de tennis couvert
Culturelle	Bibliothèque	Espace culturel et médiathèque, Cinéma
Loisirs	Terrains de tennis	Terrain de pétanque extérieur
Fête	Salle Clemenceau	Salle des Ormeaux
Séniors		Maison de retraite Ste Anne

ANNEXE 3

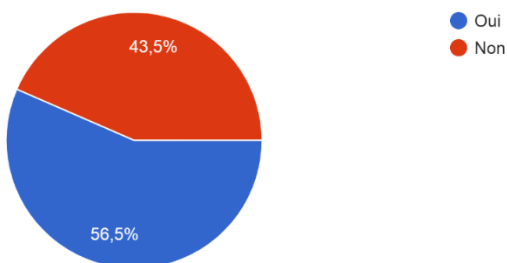
L'enquête sur la mobilité des jeunes du territoire.

1/ Origine des familles



En nombre de familles, le 26.1 % à 6 familles, les 21.7% correspondent à 5 familles, les 13.6% à 3 familles et 1 familles pour St Hilaire la Forêt.

2/ Avez-vous des difficultés pour vous rendre au club de jeunes, si oui pourquoi ?



Nous sommes assez surpris de cette quasi-parité sur cette question car souvent on nous a fait remonter le problème. Lorsque l'on fait le détail par communes cela donne les chiffres suivants :

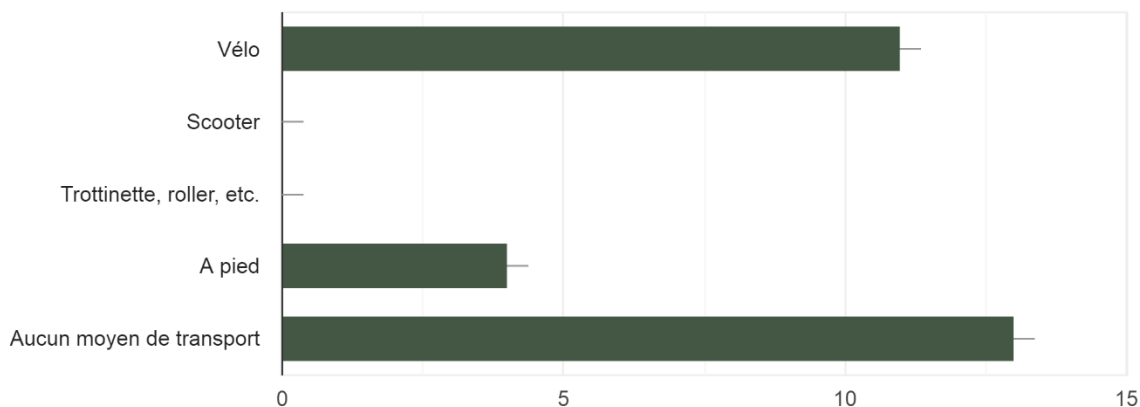
- 4 familles sur 5 pour Avrillé ont des difficultés.
- 2 sur 3 pour Le Bernard.
- 4 sur 6 pour Longeville.
- 1 sur 3 pour St Vincent.
- 1 sur 5 pour Jard.
- 1 sur 1 pour St Hilaire.

On constate donc que les 3 communes les plus éloignées que sont Avrillé, Le Bernard et Longeville sont les plus concernées par cette problématique.

Les principaux problèmes rencontrés sont :

- Les incompatibilités avec le travail (horaires, pas de possibilité de se libérer pour faire l'aller/retour)
- La mobilité (pas de moyen de transport, centre trop éloigné)
- La dangerosité de la route pour laisser son enfant venir à vélo.
- Au-delà du problème de mobilité ou des horaires, nous réalisons qu'il y a un problème secondaire qui porte sur la qualité du réseau routier entre nos communes. Nos routes sont dangereuses et peu adaptées pour les personnes circulant à vélo.

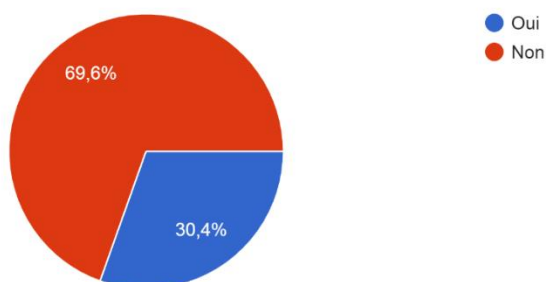
3/ Les moyens de transport des jeunes



Plus de la moitié des jeunes n'ont aucun moyen de transport pour se déplacer, ce chiffre est quand même très important et suscite une interrogation sur comment on facilite l'accès aux loisirs des jeunes du territoire ?!

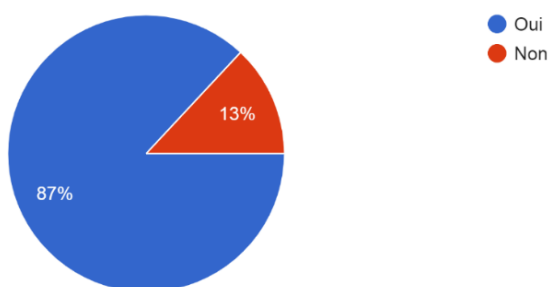
Pour ceux qui ont un vélo, on peut suggérer qu'avec les raisons citées précédemment, il n'est pas forcément utilisé.

4/ La place du co-voiturage



16 familles ont répondu « non » à cette question, mais sur ces familles, 9 sont intéressées pour utiliser ce mode de transport, 4 ne sont pas intéressées et 3 ne se prononcent pas. Ce constat peut amener à la réflexion suivante : *Nous devons peut-être réfléchir un système de mise en réseau des familles pour faciliter le co-voiturage en direction du centre ?*

5/ Mise en place des transports, si oui à quelle fréquence ?

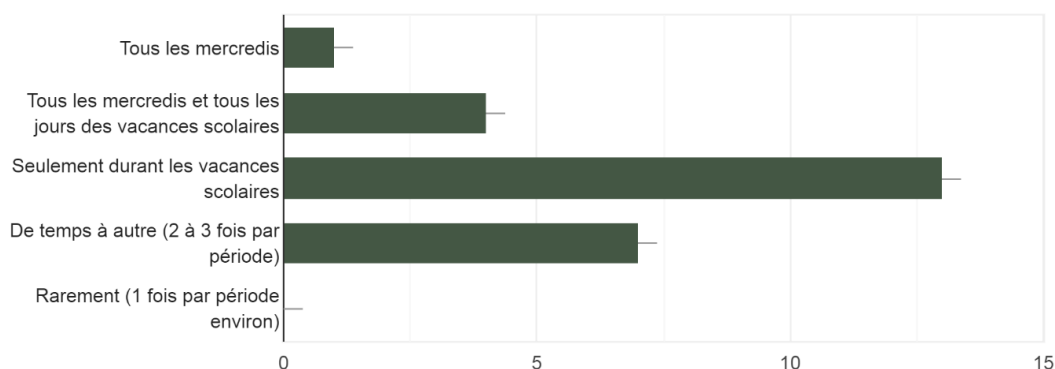


Seulement 3 familles ne sont pas intéressées par cette possibilité. Cependant sur les 3 familles, les raisons sont :

- La proximité avec la structure.
- La pratique extrascolaire du jeune.
- L'interrogation sur le lieu du ramassage des jeunes dans la commune.

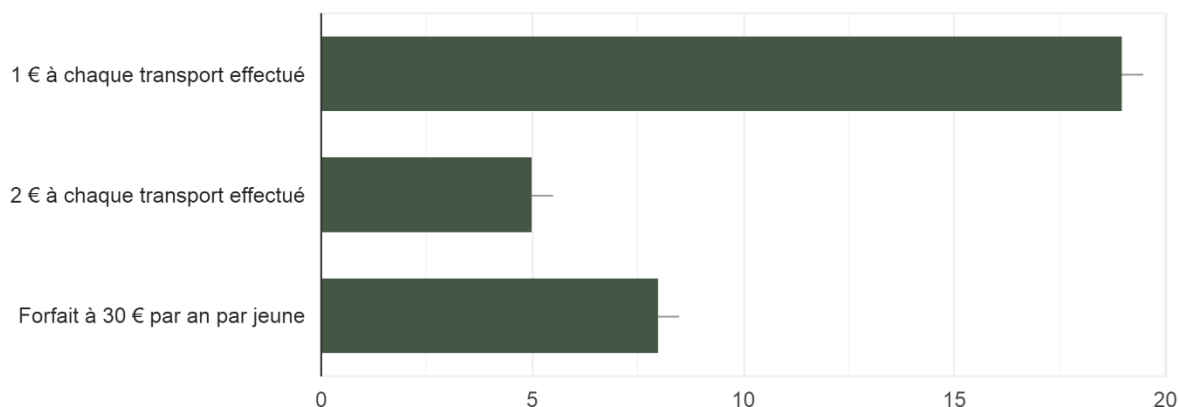
On peut donc considérer que sur ces 3 familles, 2 pourraient changer d'avis au vu des raisons.

En revanche, sur les familles intéressées voici le détail des fréquences « attendues » :



La majorité est intéressée par une mise en place sur les vacances. Seulement 5 familles seraient intéressées par le mercredi et/ou les vacances

6/ Le coût financier



Sur le principe de financer ce transport, seulement 3 familles nous ont indiqué qu'elles ne souhaitent pas soutenir l'association à couvrir les frais. En revanche, l'ensemble des familles a répondu au coût qu'elles seraient prêtes à mettre pour nous soutenir. Sans grande surprise, 82.61 % de celles-ci souhaitent avoir un transport pour 1€ à chaque transport effectué.

ANNEXE 4

Journal des associations Jardaïses (en pièce jointe)

49